



## AVIS DE PUBLICITÉ

PUBLICATION le 6 novembre 2025

Niveau de publication choisié :

Profil acheteur de la collectivité sur <https://www.marches-securises.fr>

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :  
Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné.

L'avis implique l'établissement d'un **marché public**.

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

**Pouvoir adjudicateur :**

**COMMUNE DE LE CHEYLAS**

M. COHARD Roger - Maire  
93 rue de la poste  
38570 LE CHEYLAS  
Tél : 04 76 71 71 90  
SIRET 21380100400010

**Type de pouvoir adjudicateur :**

Collectivité territoriale

**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

Services généraux des administrations publiques

**Objet :**

**Souscription et gestion d'un contrat d'assurance couvrant les risques  
RESPONSABILITÉ CIVILE**

**Type de marché :**

Marché de services

**Mode :**

Procédure adaptée conformément aux articles R2123-1 et suivants du Code de la commande publique

**Code NUTS :**

FRK24

**Lieu principal d'exécution :**

Commune de LE CHEYLAS – Isère – Code postal 38570

**Code CPV principal :**

66516000-0 - Services d'assurance responsabilité civile

**Date de début des prestations :**

01/01/2026

**Terme et durée :**

Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit,  
soit une durée de 4 années (48 mois)

**Préavis de résiliation :**

4 mois

**Division en lots :**

NON

**Acceptation des variantes :**

OUI

**Prestations supplémentaires éventuelles :**

NON

### Conditions de participation

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents mentionnés à l'article R2143-3 du code de la commande publique :**

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;
- Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat.

Les candidats peuvent utiliser les DC1 et DC2 ou le DUME qui sont disponibles sur le site Internet :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Se référer au règlement de consultation pour le détail des qualifications demandées.

### Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants :

1 - Conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses particulières et l'annexe technique de gestion des assurances (coefficients 0,6)

2 - Conditions financières (coefficients 0,4).

Se référer à l'article 5 du règlement de consultation pour le détail de la notation.

**Renseignements :**

Toute demande est à effectuer sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Contenu du dossier de consultation :**

- le règlement de consultation,
- le cahier des clauses particulières (CCP) et ses annexes,
- l'acte d'engagement et son annexe de gestion.

**Remise des offres :**

**Remise des offres le 7 décembre 2025 à 12h00 au plus tard.**

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : euro.

Validité des offres : **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

Ouverture des offres : immédiatement après la date limite de réception des offres.

CAO choix des assureurs : mi décembre 2025

**Dépôt des offres :**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le profil acheteur de la collectivité :  
<https://www.marches-securises.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Grenoble

2 Place de Verdun

BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex

Tél : 04 76 42 90 00

**greffe.ta-grenoble@juradm.fr**

<https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Envoi à la publication le 6 novembre 2025